

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 octobre 2010
Français
Original : anglais

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs
du représentant du Mexique à la 6411^e séance du Conseil
de sécurité, qui se tiendra le 26 octobre 2010**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale datée du 25 octobre 2010 indiquant que M^{me} Laura Esthela Carrera Lugo, Présidente de la Commission nationale pour la prévention et l'éradication de la violence envers les femmes, représentera le Mexique à la 6411^e séance du Conseil de sécurité, qui se tiendra le 26 octobre 2010.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

